



SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ATTESTATION DE NON PRESENCE DE POINT D'EAU

Je soussigné,

- Monsieur
 Madame

.....

Propriétaire de(s) la parcelle(s) cadastrée(s) :

Section : Numéro :

Commune :

Sur laquelle sera installé un système d'assainissement non collectif,

Atteste ne pas posséder de puits ou de captage d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine dans un rayon de 35 mètres autour du futur épandage.

Fait à

Le

Signature